

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Lupsault et Oradour (16)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Déc. 2018

Sommaire

Des mesures de vent affinées	p 1
Un dossier recevable.....	p 1
Campagne de financement participatif. p 2	
L'enquête publique	p 2
Et après ?.....	p 3
Photomontages.....	p 3-4

Depuis 2015, les sociétés BayWa r.e. et VALOREM étudient, en relation étroite avec vos élus, le développement d'un projet de 7 éoliennes sur les communes de Lupsault et d'Oradour (5 sur Lupsault et 2 sur Oradour).

Notre précédente lettre d'information (mars 2018) a permis de faire le point sur la perception de l'éolien sur votre territoire (85% des personnes se sentent concernées, 70%

en ont une bonne ou moyenne image), le schéma d'implantation, les chiffres clés et les grandes étapes du projet.

Le projet a obtenu sa recevabilité auprès des services de la préfecture le 16 juillet dernier. Une nouvelle étape s'ouvre dans l'instruction, avec notamment la tenue d'une **enquête publique en mairie de Lupsault et d'Oradour, du 7 janvier au 9 février 2019**. Un site internet dédié au projet vous permet de consulter le dossier en ligne :

www.parc-eolien-la-couture.fr

Cette nouvelle lettre d'information est l'occasion de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2019 !

Des mesures de vent affinées, grâce à l'installation d'un mât de mesures

En amont de la demande d'autorisation, des études techniques ont été réalisées, notamment pour estimer le gisement de vent. Un mât de mesures de 100 mètres a ainsi été installé sur site de septembre à 2016 à mai 2018 afin d'affiner le gisement de vent. L'installation d'un mât de mesures est exigée par les organismes bancaires qui financent les parcs éoliens.

Un dossier déclaré recevable par les services de l'Etat

Déposé en décembre 2016, le dossier de demande d'autorisations pour l'implantation du parc éolien a reçu sa recevabilité cet été.

Décembre 2016 : VALOREM demande les autorisations nécessaires à la réalisation du projet de La Couture auprès des services de la préfecture.

Janvier 2018 : une demande de compléments est émise par les services de la préfecture.

Juin 2018 : VALOREM fournit les compléments nécessaires.

16 juillet 2018 : la préfecture déclare le dossier « complet et régulier ».

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Lupsault et Oradour (16)

Une campagne de financement participatif réussie

Une fois le projet jugé recevable par la préfecture, BayWa r.e et VALOREM ont conjointement organisé une campagne de financement participatif sur la plateforme *Lendosphère*, permettant aux habitants des départements de la Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvre et plus généralement de Nouvelle-Aquitaine de contribuer aux études de développement du projet.

La campagne s'est déroulée du 9 juillet 2018 au 23 août 2018. Ce fût l'occasion de venir à votre rencontre, notamment le 5 juillet sur la commune d'Aigre puis, le 2 août pour les riverains de la zone d'étude : hameau de Chillé, du Bouchet, le Coudret, La Conche, la Prée, la Tonelle.

Deux réunions d'information se sont également déroulées à :

- La mairie d'Oradour, le 5 juillet 2018 à 18h30, en présence des élus et d'une journaliste de la Charente Libre.
- La salle des fêtes de la mairie de Lupsault le 2 août à 18h30. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont une journaliste de la Charente Libre.

Quatre communiqués de presse ont permis d'informer la population de la tenue de la campagne de financement participatif, dont un paru dans le Sud-Ouest du 3 août 2018.

Au total, 70 950 € ont été collectés afin de participer aux études de développement du projet. 70 % des prêteurs sont des habitants des départements de la Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvre.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre mobilisation.

L'enquête publique, une nouvelle étape dans l'instruction du projet

Après l'obtention de la recevabilité du projet, l'instruction du projet se poursuit. Les conseils municipaux et la population sont désormais invités à donner leur avis dans le cadre d'une enquête publique, qui se déroulera du 7 janvier au 9 février 2019.

L'enquête publique est une étape obligatoire dans la vie d'un projet éolien, elle est prévue par le « code de l'environnement ». Le Tribunal Administratif de Poitiers nomme un commissaire-enquêteur pour recueillir l'avis de la population. Monsieur Dominique BICHON a ainsi été désigné pour animer les différentes permanences de cette enquête publique, qui se tiendront en mairie de Lupsault et d'Oradour

Mairie de Lupsault :

- Le lundi 7 janvier 2019 de 9h à 12h
- Le jeudi 24 janvier 2019 de 9h à 12h
- Le samedi 9 février 2019 de 9h à 12h

Mairie d'Oradour :

- Le mardi 15 janvier 2019 de 14h à 17h
- Le samedi 2 février 2019 de 9h à 12h
- Le mardi 5 février 2019 de 14h à 17h

Lieu d'expression, vous pourrez consulter l'étude d'impact en libre-accès et donner votre avis dans le registre. Le dossier est également consultable en ligne sur : www.parc-eolien-la-couture.fr

Le commissaire-enquêteur jugera ainsi de l'acceptabilité sociale et de la pertinence du projet. A l'issue de l'enquête, il émettra un avis sur le projet. Le Préfet statuera ensuite sur notre demande, marquant ainsi la fin de l'instruction du projet.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Lupsault et Oradour (16)

1. Pré-faisabilité	2. Faisabilité	3. Obtention des autorisations	4. construction	5. Exploitation
2015 2010-2015 : Projet initialement développé par Vinci, à l'arrêt en raison de contraintes réglementaires (ZDE). 2015 : Rachat du projet Vinci par BayWa r.e et VALOREM. Accord du conseil municipal d'Oradour et réunion des propriétaires fonciers.	2016 Etudes techniques : accoustique, vent Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation de l'implantation avec les élus et les propriétaires. Dépôt de la demande d'Autorisation Unique.	Janvier 2017 - 2021 Instruction de la demande d'autorisation Enquête publique Réception de l'autorisation unique par le Préfet Financement du projet	2022 Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes... Tests de mise en service	2022 Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes Et après ? Démantèlement du parc éolien et remise en état du site ou changement des turbines

Et après l'enquête publique ?

L'enquête publique est la première étape d'une longue phase de concertation pour aboutir à l'obtention de l'autorisation environnementale :

Mars 2019 : le commissaire-enquêteur remet un avis sur le projet.

Printemps 2019 : la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), composée de différents experts, statue sur le projet.

Automne 2019 : le Préfet de Département, au regard des avis émis par les conseils municipaux, le commissaire-enquêteur et la CDNPS, accorde ou refuse la demande d'autorisation environnementale.

Photomontages



Photomontage du projet réalisé depuis la sortie du village Les Gours

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Lupsault et Oradour (16)



Photomontage du projet réalisé depuis la mairie d'Oradour



Photomontage du projet réalisé depuis la sortie du Bouchet

Un nouveau blog pour vous informer en continu !

Le projet de La Couture se dote d'un nouveau blog : www.parc-eolien-la-couture.fr

Vous y trouverez notamment :

- Les actualités du projet,
- Les éléments du dossier d'enquête publique,
- Une carte avec des photomontages du projet depuis différents points de vue.

Vivez les énergies renouvelables avec EOLE EXPERIENCE, l'application mobile VALOREM !

L'application EOLE EXPERIENCE permet de :

- Visualiser de futurs parcs éoliens en réalité augmentée
- Accéder à de l'information sur les énergies renouvelables
- Consulter de l'information sur les parcs et les infos du groupe VALOREM

L'application, gratuite, sera disponible dès 2019 sur tous les stores.



EOLE EXPERIENCE

Les chefs de projet de VALOREM et Baywa se tiennent à votre disposition :

- Thomas SENANT, VALOREM : 06 09 12 63 86
- Diane ALESANDRINI, BayWa r.e. : 07 62 20 35 61

Nous vous retrouverons en janvier 2019 en mairies de Lupsault et d'Oradour pour répondre à vos questions lors de l'enquête publique.

Lettre d'information, Décembre 2018
Communes de Lupsault et Oradour

Directeur de la publication,
impression : VALOREM

www.valorem-energie.com